



Office de la circulation routière et de la navigation  
Secteur des examens de conduite

Schermenweg 9  
Case postale  
3001 Berne  
+41 31 635 80 80  
info.ocrn@be.ch  
www.be.ch/ocrn

Robert Stucki  
+41 31 635 83 54  
robert.stucki@be.ch

## **Informations sur les mesures de protection sanitaire durant votre examen du permis de conduire**

Madame, Monsieur,

Vous avez remis votre inscription à un examen théorique ou pratique du permis de conduire à l'Office de la circulation routière et de la navigation (OCRN).

Nous avons élaboré un plan de protection pour les examens de conduite, que chaque candidat doit strictement suivre. Veuillez tenir compte des règles suivantes à respecter durant la crise du coronavirus.

Examens pratiques:

- Restez chez vous si vous êtes malade ou si vous ne vous sentez pas bien. Les personnes malades ou présentant des symptômes de grippe ne sont pas autorisées à passer un examen pratique du permis de conduire. Les experts de la circulation se réservent le droit de refuser un candidat à l'examen.
- L'examen commence directement dans votre véhicule. Nous vous prions de ne pas entrer dans les bâtiments de l'OCRN, ni dans ceux du centre d'expertises et d'examens.
- Les parties de véhicules mentionnées ci-dessous doivent être désinfectées avant l'examen.
  - Volant
  - Frein à main
  - Rétroviseur central
  - Commandes de réglage des rétroviseurs latéraux (siège passager)
  - Levier de vitesse
  - Boucles de ceinture (siège passager)
  - Réglages du siège passager
  - Écran tactile et autres éléments de commande
  - Poignées de porte intérieures et extérieures (siège passager)
- Veuillez aussi vous désinfecter les mains. Prévoyez suffisamment de temps et présentez-vous à l'examen avec quelques minutes d'avance.
- Veuillez garder au moins deux mètres de distance avant et après l'examen.
- Le port du masque est obligatoire dans le véhicule. Vous devez scrupuleusement suivre les éventuelles prescriptions complémentaires de votre moniteur de conduite et vous procurer vous-même votre matériel de protection.
- La communication doit être limitée au strict nécessaire durant l'examen.
- Aucune personne tierce (accompagnant, moniteur, etc.) n'est admise pendant l'examen.
- Les exigences et les compétences testées lors de l'examen restent les mêmes. Ce dernier n'est pas simplifié en raison de la situation sanitaire particulière.

Examens théoriques:

- Restez chez vous si vous êtes malade ou si vous ne vous sentez pas bien. Les personnes malades ou présentant des symptômes de grippe ne sont pas autorisées à passer un examen théorique du permis de conduire. Les surveillants se réservent le droit de refuser un candidat à l'examen.
- Veuillez prendre note des informations à l'entrée des bâtiments. Ne pénétrez dans le bâtiment qu'en cas d'autorisation expresse.
- Restez assis pendant l'examen théorique et suivez les instructions des surveillants.
- Veuillez quitter le bâtiment directement après l'examen.
- Veillez à garder deux mètres de distance en tout temps avec chaque personne.